







Spécial n°100



Carnaval de Bineau



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

La ville accentue son action dans le domaine de la **lutte contre les phénomènes de délinquance.** Le maire en devient un acteur principal au travers de la signature de deux conventions.

L'une, conclue prochainement entre la Justice, le représentant des forces de l'ordre et la commune, permettra au maire de rappeler officiellement à l'ordre toute personne dont le comportement le nécessitera. Cette démarche, uniquement orale, après convocation écrite du maire, se déroulera en présence du responsable des forces de l'ordre, donc de la Gendarmerie Nationale. Un état annuel des interventions sera ensuite transmis au procureur de la république à des fins d'évaluation du dispositif et des actions de prévention de la délinquance de proximité. La seconde convention, tripartite également, entre l'Etat, la Gendarmerie Nationale et la commune, signée début février, a officiellement lancé le déploiement de la « Participation citoyenne ».

Cette action, complémentaire de celles de la Gendarmerie en ce qui nous concerne, est basée sur la mise en place d'un réseau d'informations constitué d'habitants des différents quartiers de la ville. Ces personnes, appelées « référents », sont chargées d'informer la Gendarmerie, en l'occurrence le gendarme affecté à ce secteur de la ville, de faits inhabituels se déroulant dans leurs quartiers et susceptibles de porter atteinte aux biens ou à la sécurité des habitants. En retour, le gendarme informe les référents de faits destinés à attirer leur vigilance et peut leur demander d'en avertir la population locale.

Cette démarche, basée sur le volontariat, nécessite des différents acteurs une certaine qualité d'écoute, d'observation, de présence sur le terrain et bien sûr de sérieux. Le maire, premier acteur de ce dispositif, a proposé une liste d'habitants qui, après validation par la Gendarmerie, ont été retenus. Cette liste ne demande qu'à être complétée, afin de mieux lutter contre les atteintes aux biens, en particulier les cambriolages. La sécurité et la sécurisation de vos biens ne sont pas l'affaire de la Gendarmerie seule et de vos élus. **C'est l'affaire de tous**. Nous devons être solidaires et agir ensemble pour observer puis informer afin de décourager les auteurs de ces actes malveillants. Prochainement, des panneaux aux entrées de ville informeront à toutes fins utiles de la mise en place de ce dispositif « Participation citoyenne ».

Votre Maire, Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Spécial n°100	8
Familles	11
Loisirs	12
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 300 exemplaires **Éditeur :** Mairie de La Ville du Bois Place du Général de Gaulle - 91620

Tél.: 01 64 49 59 49 www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger Adjoint au maire délégué à la communication : Dimitri Lavrentieff Rédactrice en chef : Julie Blanvillain

Service Communication Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilled ubo is. fr

Photos: Julie Blanvillain et autres contributeurs **Conception**: Emendo

Impression: Rouget Communication -



La Ville du Bois jumelée avec **Tirschenreuth**

Distribution de
"La Feuille du Bois"
Un problème de distribution?
Contactez le service Communication:
01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

Dimanche 25 janvier

Parade automobile de Linas

Pas moins de 50 véhicules ont défilé à la Ville du Bois lors de la Parade automobile de Linas. Cet événement, qui a lieu chaque dernier dimanche du mois (rendez-vous 10h sur la place de la mairie de Linas) est l'occasion d'admirer des véhicules d'époque et de discuter avec les propriétaires.



Du 6 a<u>u</u> 8 février

Salon des artistes

Pour sa 8º édition, le Salon des artistes de La Ville du Bois a accueilli les œuvres de 16 artistes locaux à l'Escale. Gyuri Karnay a parrainé cet événement qui célèbre l'art sous toutes ses formes: aquarelle, gouache, sculpture sur bois ou sur pierre... (voir le palmarès en pages Loisirs).





Samedi 31 janvier

Concert du Nouvel An

Les professeurs de l'école de musique et les musiciens des conservatoires de l'agglomération ont repris les classiques de Schubert, Rieding, Massenet et Haydn lors d'un concert à l'église Saint-Fiacre.

Lundi 23 février

La Cigale et la Fourmi

Les petits ont profité d'un spectacle musical sur le thème des Fables de La Fontaine à la bibliothèque.



04 / C'est dans l'actualité

REUNIONS DE QUARTIERS

Rendez-vous avec vos élus!







A noter

Opération "Tranquillité vacances"

Avant de partir en vacances, inscrivez-vous auprès de la police municipale ou de la brigade de gendarmerie. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



Vous faites face à un problème d'incivilité ou à un fait inhabituel portant atteinte à la sécurité des habitants? Ne pas intervenir, appeler le 17.

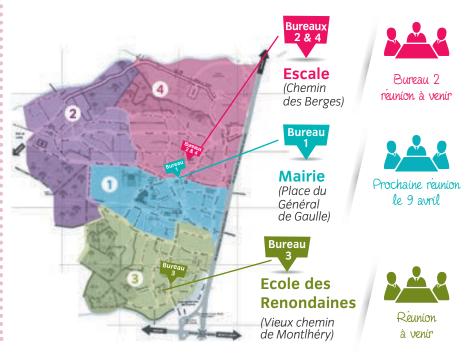


Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** : 01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr Moments conviviaux entre habitants et élus, les réunions de quartier vont se poursuivre le mois prochain. Ouvertes à tous les habitants des quartiers concernés, ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les projets en cours, les difficultés du quotidien ou encore les propositions d'amélioration...

Parce que les besoins et les interrogations sont différents selon les quartiers, la ville est divisée en 4 zones (= 4 bureaux de vote).

Une quarantaine d'Urbisylvains ont répondu présents à la première réunion le jeudi 13 novembre dernier dans le quartier du bureau 4 (Escale). Retour sur cette rencontre :

Monsieur le Maire a débuté par une liste d'informations utiles pour les administrés, puis a proposé une série de questions-réponses qui s'est déroulée dans un dynamisme d'échange intéressant. Le débat correspondait à l'attente des uns et des autres.



actualité / 05





Un sujet a principalement dominé la discussion : la vitesse excessive des automobilistes qui produit une nuisance pour les riverains voie des Postes, rue Ambroise Paré, rue des Cailleboudes, sentier des Poiriers de cloches, ruelle des Néfliers et rue du Grand Noyer.

Un autre point récurrent fut le stationnement gênant. En effet, lorsqu'une voiture stationne sur le trottoir, elle empêche le passage des piétons et des poussettes et les oblige

à utiliser la voie routière. Ce problème est important voie des Postes, rue des Cailleboudes et rue du Grand Noyer.

La Police municipale a été informée de ces deux principales difficultés. Des actions ont été menées pour diminuer ces gênes. De plus, une modification des ralentisseurs au niveau de l'école Notre-Dame a été entreprise, des projets de modifications de tracés au sol sont analysés et des études de circulation sont en cours.

Forts du succès de cette première édition, les élus poursuivent leurs rencontres par une réunion à destination des habitants du quartier du bureau 1 (mairie) : rendez-vous le **jeudi 9 avril à 20h30 au Foyer des anciens** (20 rue Ambroise Paré).

Les prochaines réunions seront organisées dans l'ordre ci-dessous et seront annoncées dans les supports de communication de la ville :

- 3º réunion : bureau 3 (Renondaines)
- 4^e réunion : bureau 2 (Escale)

Lors des prochaines réunions, la Police municipale sera présente et pourra intervenir pour donner des explications aux administrés, notamment sur le comportement à adopter face aux incivilités.

Pour nous aider à préparer ce rendez-vous (par exemple en nous soumettant en amont des questions particulières) ou parce que vous ne pourrez pas être présent ce jourlà, contactez l'adjoint au Maire chargé du lien avec les habitants : d.lavrentieff@lavilledubois.fr

PARTICIPATION

La convention est signée



Dans le but de renforcer notre sécurité et notre tranquillité, La Ville du Bois vient de signer un partenariat avec la gendarmerie et la préfecture afin de mettre en place des actions de *« Participation citoyenne »*.

Le fonctionnement est simple : des habitants de différents quartiers appelés "référents" sont chargés d'informer la Gendarmerie lorsque se déroulent des faits inhabituels portant atteinte à la sécurité des habitants.

Voir l'édito du Maire en page 2 pour plus de détails.

06 / C'est dans l' actualité

INTERCOMMUNALITÉ

Le projet avance





Dans le cadre du schéma de coopération intercommunale présenté par le Préfet de la Région Ile-de-France en août 2014, il était prévu de créer une intercommunalité d'environ 800 000 habitants issue de la fusion de plusieurs Communautés d'Agglomération. Après avoir refusé cette proposition, les communes ont opté pour la création de 3 intercommunalités dépassant chacunes le seuil des 200 000 habitants et formant toutes des ensembles unis et sans enclave. La Commission Régionale de la Coopération Intercommunale s'est prononcée le 22 janvier dernier en faveur de cette proposition.

Concernant notre secteur, Europ' Essonne (dont La Ville du Bois fait partie) fusionnerait avec la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay). Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) essonnien formerait un ensemble d'environ 280 000 habitants. Celui-ci serait susceptible de s'agrandir. Les communes et EPCI qui souhaiteraient rejoindre ce nouvel EPCI seront intégrés dans son périmètre dès le 1er janvier 2016 avec l'accord de ce dernier. C'est le 31 mai que le périmètre de la future intercommunalité sera définitivement arrêté par le Préfet de région.



En bref Essonne verte, Essonne propre



L'opération de nettoyage des bois aura lieu le samedi 30 mai de 8h30 à 11h30. *Rendez-vous aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré*

Un 2º label Papilles d'or à La Ville du bois

Le poissonnier Urbisylvain Thierry Saldiboure a obtenu le label "Papilles d'or" décerné par la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Essonne. Avec la crêperie Le Sarzeau, cette deuxième distinction révèle la qualité des commerçants de La Ville du Bois. Vous pouvez le retrouver sur les marchés de Savigny-sur-Orge le mardi et de Morsang-sur-Orge le mercredi matin.

Nouvelles activités

- Alain Cornu a ouvert une école de sécurité privée spécialisée en cynotechnie "Vocations Cynotechniques" à Marcoussis (7 rue Levacher et Cintrat, ZA de la Fontaine de Jouvence). Contact: 01 69 01 26 31 / 06 15 95 64 18
- Situé dans la zone des Graviers, le **super- marché Aldi** a réalisé d'importants travaux de rénovation et a ré-ouvert le 28 janvier dernier. Plus grand et plus moderne, le magasin propose désormais du pain cuit sur place tout au long de la journée.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Activités seniors

Avis aux personnes nées avant 1949, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS pour profiter des activités, des manifestations et de toutes les informations à destination des seniors.

CCAS / 23 rue du Grand Noyer / 01 69 63 32 79



ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Le point sur les différents accès à Internet



II existe aujourd'hui plusieurs moyens d'accéder à Internet, mais comment s'y retrouver? Premièrement, on entend par "accès internet" le "triple play", à savoir internet, téléphonie fixe et télévision. A La Ville du Bois, 4 possibilités d'accès existent, mais n'offrent pas toutes les mêmes services. Détails dans l'ordre historique d'apparition:

■ L'ADSL. Arrivé vers 2001, c'est le plus ancien système proposé par tous les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free, Darty, Virgin...). Il utilise les liaisons cuivres existantes (lignes téléphoniques), parfois anciennes. La qualité est très variable suivant la localisation dans la commune (de plus de 15 Mb/s à moins

de 2 Mb/s). Le Nœud de Raccordement Abonnés (NRA) se trouve à Montlhéry et les lignes font entre 1,5 et 5 km.

■Le satellite.

Auparavant réservé au monde professionnel, il offre des débits constants de 20Mb/s.

Il est en fait très peu utilisé et peut être perturbé par les conditions atmosphériques. Le satellite exige l'installation d'une parabole, fournie souvent gratuitement, mais n'étant pas toujours facile à régler pour un particulier. De plus les tarifs sont assez élevés.

■ La « 4G » en téléphonie mobile. Elle permet des débits importants et la plupart des smartphones modernes peuvent être utilisés en « modem » (thetering). L'inconvénient est que la quantité de données est limitée par l'abonnement et souvent insuffisant pour une connexion permanente. On la réservera au dépannage. Bouygues est présent sur la commune avec deux antennes relais, Orange avec une antenne et prochainement Free avec une antenne.

■ La fibre optique. Installée en 2012 par la société privée TUTOR sous délégation de service public (DSP), la "fibre" apporte un débit important et peut être disponible sur toute la commune. Environ 80 foyers sont actuellement équipés. Son installation est effectuée par 7 opérateurs privés (liste disponible sur le site d'Europ' Essonne www.thd.europessonne.fr). Pour le moment, aucun « grand » opérateur (Orange, Numéricâble, Free, Bouygues...) ne propose la fibre à La Ville du Bois mais compte tenu des autres réseaux installés par TUTOR dans les mêmes conditions et des négociations en cours, il y a bon espoir de les voir bientôt faire des propositions.

Divers sites permettent de comparer les offres des différents fournisseurs ainsi que les débits estimés :

- www.degrouptest.com,
- www.bonabo.com
- -ou encore www.ariase.com.

Pour plus d'informations ou pour apporter un témoignage, contactez Robert Arnould-Laurent, conseiller municipal délégué au Très Haut Débit, r.arnould@lavilledubois.fr.

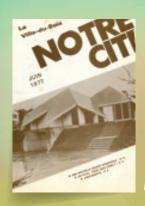


■ Mise en accessibilité des passages piétons

Une entreprise réalise actuellement les abaissements de bordures puis les services Techniques poseront des potelets aux abords. Les passages piétons route de Nozay et Vieux Chemin de Montlhéry ont déjà été réaménagés.

- Travaux de réparation sur la toiture des terrains de tennis couverts
- Travaux de nettoyage et de débroussaillage du talus derrière le centre commercial

La feuille du bois / Mars 2015 / n°100





VILLE BU BOIS





Bois





















Vous aimez lire La Feuille du Bois? Vous appréciez sa mise en page et les informations qui s'y trouvent? Ou alors, pas du tout? Dites-le! Dans quelques mois, La Feuille du Bois va évoluer...

Donnez-nous votre avis en remplissant les lignes ci-contre puis en le déposant en mairie ou envoyez-nous un mail à communication@lavilledubois.fr

Merci pour votre collaboration!

■ Les rubriques, le format, les couleurs, les photos, le contenu Que pensez-vous de la Feuille du Bois ?
■ Souhaiteriez-vous changer quelque chose ?











Scénario et dessins : Toto Brother's Cie / Mise en couleurs : Gyuri Karnay





familles / 11

ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions pour les vacances d'avril

Les vacances d'avril auront lieu du samedi 18 avril au dimanche 3 mai inclus. Les parents sont invités à remplir un coupon d'inscription pour les accueils de loisirs et à le remettre au service Educatif avant le 27 mars.

Le formulaire est téléchargeable sur www.lavilledubois.fr

NOS OREILLES, ON Y TIENT!

Journée nationale de l'audition



Les jeunes sont sans cesse, et souvent involontairement, exposés à des niveaux sonores de plus en plus élevés. Les bruits présents dans leurs activités de loisirs constituent un véri-

table danger pour leurs oreilles. Cette préoccupation sera au cœur de la Journée nationale de l'audition qui se tiendra le **jeudi 12 mars** prochain.

Lors de cette journée, de nombreux spécialistes proposeront au public d'effectuer un bilan auditif et répondront ainsi à toutes les interrogations des personnes désireuses de mieux être informées sur leur capital auditif.

Découvrez le programme des actions proposées et des événements locaux (conférences, expositions, tests de l'audition gratuits...) sur **www.journee-audition.org** ou 0 810 200 219 (prix d'un appel local)

6

Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ Consultations par le médecin Vendredis 13 et 27 mars de 9h à 17h → Permanence "pesée et conseils" Mardis 17 mars et 7 avril de 9h à 12h Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (face à l'Escale). Renseignements et inscription: Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiers. Accueil libre et gratuit.

Tous les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 13 mars : Les n'tites main

Vendredi 20 mars : **les p'tites mains** Vendredi 27 mars : **motricité** Vendredi 3 avril : **chants et musique** *Renseignements* : 01 69 63 32 72

Biblio-bébé

Mardi 10 mars, de 10h à 11h Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles) Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.

Contact: 01 64 49 59 41

Carnaval de la petite enfance

Rendez-vous le vendredi 13 mars à 9h45 sur la place de la mairie pour le départ du défilé à 10h. Déguisés en fées et en lutins, les enfants se rendront jusqu'au petit gymnase avec quelques surprises!



rendez-vous Loisirs et **Associations**



Retour sur...

Le concert du Woodtown Big Band à l'ISC

Dans le cadre de ses missions pédagogiques, le Woodtown Big Band de La Ville du Bois, en collaboration avec les professeurs de l'ISC, a offert un concert pédagogique aux élèves, professeurs et parents de l'établissement, le 4 février dernier, autour d'un travail sur les musiques de films en passant des comédies musicales à Mission impossible.

Saveurs et Jeux du Monde



La 5^e Journée Saveurs et Jeux du Monde organisée par l'association Mozaïq le dimanche 8 février a vu plus de 60 personnes de tout âge passer pour déguster, jouer ou bavarder tout simplement. Un réel événement familial!

Le palmarès du 8e Salon des artistes

- Prix du jury
- · Catégorie "Sculpture" :

Regard 2 de Raphaël Santamaria

- Catégorie "Peinture" : La course des couleurs de Chantal Leblanc
- Prix Coup de cœur du public
- · Catégorie "Sculpture":

Le zèbre zébré de Toto

· Catégorie "Peinture" :

Il était une fois de Christianne Farges









En bref

Inscriptions à la brocante

Une brocante aura lieu le dimanche 17 mai Grande rue et place Beaulieu. Les habitants de la Grande Rue qui souhaitent exposer devant chez eux peuvent s'inscrire auprès du Syndicat d'initiative. Pour les autres emplacements, s'inscrire auprès de Brossier Organisation (06 58 78 19 23). Prix: 21 euros les 3 mètres. Après le 1er mai, les emplacements non vendus à des habitants de la Grande Rue seront attribués à d'autres Urbisylvains.

Renseignements:

Syndicat d'initiative,

12 rue Ambroise Paré, 01 69 01 19 33





Carnaval
Bineau

A vos déguisements! Le carnaval de Bineau se déroulera le **samedi 14 mars** prochain. Pensez dès à présent à confectionner un costume pour venir défiler dans les rues de La Ville du Bois et accompagner Bineau au bûcher.

Escale, Chemin des Berges





Atelier maquillage pour les enfants (gratuit), animé par les Roussettes et les animateurs des accueils de loisirs. Mise à disposition de maquillage pour les parents qui le souhaitent.

14h00



Spectacle de magie interactif pour les enfants de 3 à 12 ans « Yvan l'Aventurier autour du monde » (spectacle gratuit) : les enfants deviendront magiciens le temps d'un spectacle. Yvan aura besoin de leur aide pour mener ce voyage à terme. Parviendront-ils à défier le cow-boy ? Répareront-ils la corde du marin ? Arriveront-ils jusqu'aux neiges éternelles ? Un voyage magique qui les transportera du Far West aux mers du Sud.

Mise en place du cortège devant l'Escale. Participation de l'association Les Cadets, de l'école municipale de musique et des accueils de loisirs. Pour le plaisir des petits et des grands : confettis, sculpteurs de ballon et échassiers seront de la partie!



Départ du défilé. Parcours : chemin des Berges, rue du Grand Noyer, Grande Rue et Place Beaulieu.



Arrivée place Beaulieu, jugement de Bineau et bûcher. Animations sur place et goûter offert aux enfants.

Rencontres du jazz : la billetterie est ouverte!

Du 10 au 12 avril prochains, le Jazz manouche sera à l'honneur lors des 12e Rencontres du Jazz à l'Escale. La billetterie pour les différents concerts est ouverte :

■ Service Culturel

Place du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30, mercredi de
8h30 à 12h
01 64 49 55 40

■Syndicat d'initiative

12 rue Ambroise Paré Lundi et mardi de 13h30 à 17h30, mercredi de 13h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h30 01 69 01 19 33



Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Quand ma tribune paraitra, nous nous rendrons aux urnes : nous envoyons notre texte un mois avant qu'il ne soit publié dans la feuille du bois

Puissions nous être aussi nombreux que place de la République à défendre la Liberté, la Laïcité, la Fraternité et l'égalité. En ces temps où l'on peut être assassiné pour un dessin, seule une mobilisation politique permet de dénoncer ces horribles pratiques. Votons afin de confirmer ces valeurs et ne laissons pas 60% de non expression. Ce score est le pourcentage d'abstention dans notre commune lors des dernières élections municipales.

Tous les candidats à l'élection départementale ne sont pas encore connus. Nous vous invitons à voter pour un candidat et une candidate de sensibilité de gauche mais aussi pour des candidats qui ne cumuleront pas des mandats.

Comme nous l'avons écrit dans notre article précédent, nous sommes contre le cumul. Il faut laisser émerger de nouveaux élus qui pourront consacrer tout leur temps à ce mandat de conseiller départemental. Je remercie Jérôme Caüet (notre actuel conseiller départemental qui, du fait du redécoupage, se présente sur le canton des Ulis) pour son écoute... Texte limité conformément au règlement intérieur.

Bien cordialement.

Pour la liste Vivre Autrement, Véronique Pujol



EDVDB

ENCORE UN PROJET BIEN MAITRISÉ..

Comment exprimer aujourd'hui notre indignation? En effet, pour justifier la création de son école à un coût exorbitant sur le site des Bartelottes, la municipalité décide de fermer les classes d'élémentaires aux Renondaines ainsi que deux classes à la maternelle Marie Curie et deux à l'élémentaire Ambroise Paré.

Que vont devenir les enfants scolarisés dans ces établissements et que va devenir à terme l'école des Renondaines, école de proximité à laquelle nous sommes tous attachés ?

De plus, et afin de motiver encore une fois son projet grandiloquent, la municipalité remet en cause la convention d'accueil signée avec la commune de Nozay. Surement dans le but d'exercer une pression sur les parents et pour renforcer les classes des Bartelottes.

Bien entendu, nous contestons le bienfondé de ces délocalisations de classe. Le forcing est mis sur les parents qui n'auront pas d'autres choix, malgré leurs désaccords, que d'accepter la situation. Nous partageons leurs inquiétudes et nous nous associons aussi aux enseignants dont l'avenir risque d'être bouleversé.

Soyez assurés que nous restons vigilants sur l'évolution de cette situation.

Pour la liste EDVB, Jocelyne Cloirec

Expression des conseillers de la majorité municipale

UCVB

L'année 2014 s'est achevée par un gros chantier : la mise en place du nouveau site internet de la ville. Nous avons réussi à obtenir un site plus clair, plus accessible et surtout la possibilité d'accéder à n'importe quelle information en trois clics de souris.

2015 commence à peine et voilà que deux nouveaux chantiers vont être initialisés.

Le premier concerne le mobilier urbain dont l'appel d'offre public sera lancé après l'élaboration du cahier des charges prenant en compte les nouvelles directives d'affichage en zone urbaine. De nouveaux emplacements seront définis en fonction des points d'intérêts de la ville afin qu'un maximum d'administrés puisse être informés.

Le second chantier concerne les publications. A savoir principalement la Feuille du bois dont ce numéro-ci est le 100e depuis sa création. Ce journal mensuel permet de retrouver toutes les informations concernant les associations, la culture, le sport, la vie scolaire, les travaux, le budget... Il est un complément du site internet et constitue un lien important entre les habitants, les élus et la mairie.

Et tout cela sans oublier l'obligation de faire toujours mieux avec une baisse continuelle des budgets.

Pour la liste UCVB, Dimitri Lavrentieff



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire: Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, *Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments*

Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse Frédéric Delattre, Educatif Martine Peureux, Culture, associations

culturelles, festivités et jumelage

Marcel Brun, Finances
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication,
nouvelles technologies, liaison

avec les habitants des quartiers Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain. Environnement.

cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports,

covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments

Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Mohamed Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile Damien Couennaux, Performances

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

énergétiques

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol Micheline Gesbert Reynald Blanchet Arnaldo Giarmana Jocelyne Cloirec

pratiques / 15

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76 **Permanence de médiation** - Information, écoute, orientation. **Mercredis 11 mars et 8 avril**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46 Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél : 0 810 25 91 10

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact: 01 69 63 32 79

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact: 01 60 77 11 88

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 24 mars et 14 avril,** de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sans rendez-vous tous les vendredis de 14h à 17h, et sur rendez-vous au 102 rue du Président François Mitterrand à Longjumeau (01 69 01 96 05)

Conseiller général

Jérôme Cauët, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Urgences

- Urgences: 112
- Pompiers: 18
- **Samu**: 15
- **SOS médecins :** 0 826 88 91 91
- Pharmacie de garde

(nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70

- **Police :** 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie**: 01 69 63 25 00

Ramassage des déchets

- Ordures ménagères : lundi et jeudi
- Plastiques, emballages, cartons, papier: mercredi
- Verre : lundi
- Déchets végétaux : lundi 6 avril (le matin uniquement car lundi de Pâques, sortir les sacs la veille au soir)
- Encombrants :

 1er vendredi du mois
- Déchèterie de Villejust :

du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45 Tél.: 01 64 53 30 36 / 00

Contact: 09 67 00 49 92

Les transports en commun

- Navette: du mardi au samedi; circulation en centre ville et vers les zones commerciales; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- Lignes de bus DM 151, 152, 153 : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

图

Pour + d'infos: reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Etat Civil

Bienvenue

07 janv. : Sara LU PASCOAL

18 janv. : Gaëlle LUNGUENGO WA LUNGUENGO

17 janv. : Éléna LAPERDRIX 05 fév. : Nathan NGUYEN

Félicitations

31 janv. : Cyrille KOEKENBIER et Hélène GUILLOTON

14 fév. : Mehdi CHAHIDI EL OUAZZANI

et Néfissa SEGOND

14 fév. :Thamer ZRIDET et Aurélie BLEUSE

21 fév. : Jean-Paul BROSSARD et Agnès GUINNEPAIN

Condoléances

23 janv.: Gérard DUPERRON 24 janv.: Bernard TOURNAIRE 03 fév.: Georges FESSARD 05 fév.: Anne GUICHARD 05 fév.: Julien RAVENNE

05 fév. : Marie-Louise PAUGAM veuve GRAFF 06 fév. : Marguerite BOUDON veuve CANET

22 fév. : Suzanne FOULADOUX veuve DELARMEAUX

Décès de Gérard DUPERRON

Gérard Duperron nous a quittés le 23 janvier dernier après avoir lutté courageusement contre la maladie. Né en 1942, il fut conseiller municipal de Jean-Pierre Meur de 1995 à 2001 mais également très investi dans la vie associative Urbisylvaine à travers sa passion : la philatélie.

16 / Agenda



Vendredi 13 mars. à partir de 9h45 Carnaval de la petite enfance

Rendez-vous place de la Mairie



Samedi 14 mars, à partir de 14h Carnaval de Bineau

Samedi 14 mars, de 9h à 12h

Permanence Espace Info Energie

Samedi 14 mars, de 14h à 17h Stage de danse

orientale

Jeudi 19 mars, 18h30

Commémoration du 19 mars 1962

puis défilé jusqu'au square du 19 mars

Samedi 21 mars, 15h Projection-débat Mozaïq



Dimanches 22 et 29 mars **Flections**

<u>départementales</u>

Samedi 28 mars, de 13h30 à 15h30 Stage de danses de salon

Du 28 mars au 22 avril **Exposition MANGA**





Avril en bref

Randonnées 10km

par l'association Renaissance et Culture Les dimanches 15 et 29 mars

RDV sur le parking de la mairie de Nozay à 8h45 pour un départ à 9h00

Participation de 2€ pour les non-adhérents Rens.: 01 64 49 06 02